



N°13
24/07/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOÏTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CA 86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage / Edition Nord NA

N°X du
JJ/MM/



Edition **Nord Nouvelle-Aquitaine**
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tomate en sol, sous abris froids

- **Tuta absoluta** : le fait marquant est l'observation de dégâts très significatifs dans le centre de la Vienne.
- **Noctuelles** : la semaine précédente, les captures se poursuivaient sur l'Île d'Oléron (à un niveau faible).
- **Pucerons** : diminution de la pression, mais quelques exploitations sont encore très concernées.
- **Botrytis** : fréquence et intensité élevées sur plusieurs sites.
- **Aleurodes** : cet insecte est très présent sous certains abris.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : très peu de captures, pas de vol en cours.
- **Septoriose sur céleri** : premières taches observées dans la vallée de l'Arnoult. Le modèle annonce des sorties de taches pour août.

Alliacées

- **Mouche mineuse** : on ne note pas d'activité récente de la mouche (absence de nouvelles piqûres de nutrition sur ciboulette).
- **Teigne du poireau** : pas de piégeage significatif cette semaine.

Autres légumes

- **Altises** : présence importante sur crucifères.
- **Punaises** : forte pression de *Nezara viridula* sur concombre et aubergine.
- **Nombreuses problématiques « non sanitaires »** liées aux excès de chaleur (brûlures et coulures de fruits, mauvaise coloration...).

Reconnaître les auxiliaires présents naturellement

Note Abeilles

Une plante à surveiller : l'Ambroisie

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers la liste actualisée « produits de biocontrôle »

Tomate en sol, sous abris froids

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est présente chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel. La production en sol sous abris froids est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte Atlantique.

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Dans un premier temps, la mineuse était localisée sur la côte, où elle provoque des dégâts importants, notamment sur les îles de Ré et d'Oléron. Mais depuis quelques années, on assiste à une progression de l'insecte vers l'intérieur des terres. Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient complexe.

Dans le réseau de piégeage (avec peu de retour d'informations cette semaine) : les captures sont toujours très élevées sur un site de l'île de Ré, mais pas sur les autres sites.

Dans le cadre de suivis techniques réalisés par les conseillers techniques ou de suivis plus spécifiques SRAL (Fredon), des dégâts de *Tuta absoluta* sont notés dans de nombreuses exploitations de Charente-Maritime.

Des dégâts conséquents ont été notés sur deux sites du centre de la Vienne. Sur une des exploitations en AB, 100 % des plantes sont atteintes (mines sur feuilles). Ces sites, dans un secteur non touché les années précédentes, montrent que la pression peut apparaître très rapidement. Les raisons et les origines de ces pressions soudaines restent à déterminer (présences antérieures non décelées, achat de plants porteurs...).

Site	Nombre de <i>Tuta absoluta</i> pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine															
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
1-1	2	0	0	0	0	0	0	0				0				
1-2			0	0	0	0	0	0				0				
2			30		45	28	10	27	68	33	33	22	200	175	220	186
3-1				0	2	4	6	4		3			1	0		
3-2				0	1	2	8	6		1			2	1		
4				0	0	0	0	0					0			
5-1					5	0		2	1	3	0	0	2	12	7	
5-2								3	8	8	14	15	51	36	75	
6-1					0	0	0	0		0		0				
6-2								0		0		0				
7-1						0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
7-2						0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
8												10				
9													0	0	0	0
10														1		
11-1													0	0	0	
11-2													0	0	0	
12														1	0	



Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures



Mine sur feuille (Poitou 2019) – Piégeage élevé (Poitou 2019)
(Crédit Photo : Geoffrey MONNET, CDA86)

Diffuseur phéromones
(Crédit Photo : ACPEL)

Il est à noter que l'utilisation, sur certaines exploitations, des moyens de **biocontrôle** (en particulier la confusion sexuelle sous abris) permet de **limiter l'activité** de l'insecte (pas ou peu de piégeage, absence de mines) alors que ces sites pouvaient être très touchés les années précédentes. Dans d'autres situations ces moyens présentent moins d'intérêt.

Biocontrôle : différents moyens sont possibles :

- Piégeage massif (cf. document Ecophytopic).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de *Tuta absoluta* et *Trichogramma achaeae*
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement. **Les produits de biocontrôle autorisés** sont listés dans note de service DGAL/SDQSPV/2019-525 du 10-07-2019, disponible par un lien en fin de ce bulletin.

Mesures préventives : dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les dégâts peuvent être très conséquents. Dans le cadre d'un programme national, des documents sur *Tuta absoluta* sont téléchargeables sur le **site Ecophytopic – ICI**.

Évaluation du risque : poursuite des captures sur le secteur littoral (sur Ré en particulier). Depuis deux semaines, des dégâts sont observés à « l'intérieur des terres », dans le Poitou.

• Noctuelles (plusieurs espèces)

Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) sont positionnées en saison sur des sites de piégeage à risque. En 2019, ce réseau de piégeage est poursuivi.

La semaine précédente, on avait noté une baisse des captures, mais une confirmation du vol des noctuelles *Chrysodeixis chalcites* principalement, et de *Lacanobia oleracea*.



Chenilles de noctuelles
(Crédit Photo : Benoît VOELTZEL – CDA17)

Semaine	Nombre de noctuelles pour 2 pièges relevés/tunnel/semaine														
	<i>Helicoverpa armigera</i> par site			<i>Autographa gamma</i> par site			<i>Lacanobia oleracea</i> par site			<i>Chrysodeixis chalcites</i> par site			<i>Spodoptera exigua</i> par site*		
	1	3	5	1	3	5	1	3	5	1	3	5*	1	3	5*
18		0			0			0			0			0	
19		0			1	0		0	0		0	0		0	0
20		0			0			0			0			0	
21		0			0	0		0	0		0	4		0	0
22	1			1		0	1		0	0		3	1		0
23		0			0			0	0		0	6		0	0
24						4			0			18			2
25						3			0			17			
26	1	0		0	0	1	0	0	0	0	4	10	6	0	2
27		0			1	0		3	0		4	3		0	1
28						0			0			3			1
29	Pas de retour de comptages cette semaine														

*Données moyennées (car de 3 à 7 pièges sur un même site).

Évaluation du risque : la semaine précédente le vol de noctuelles était toujours en cours (à un niveau moindre que durant les semaines 24, 25 et 26). Il s'agissait de l'espèce *Chrysodeixis chalcites* (à un niveau moyen) et secondairement *Spodoptera exigua* (à un niveau faible).

• Pucerons (différentes espèces)

Assez souvent, grâce à l'activité des auxiliaires (maintenant généralement bien établis), la pression continue à diminuer. Cependant dans certains cas, cela reste compliqué (par exemple, un site suivi en Charente présente toujours une pression très importante sur tomate).

En début de campagne, il est important de gérer les premières populations. Dans les cas où ils ont été favorisés, les auxiliaires présents naturellement assurent maintenant une certaine régulation.

Évaluation du risque : très présents en début de campagne sous certains abris, ce parasite n'a pas été facile à contrôler, surtout en AB. Dans certains cas, l'insecte maintient encore une forte pression.

• Aleurodes

Ce ravageur peut être très problématique dans quelques situations (un producteur observateur du réseau en Charente indique 100 % des plantes atteintes avec plus de 30 individus par plante). Les descriptifs et les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).

Évaluation du risque : le climat des abris, favorable à cet insecte, peut favoriser des multiplications rapides. Surveiller l'apparition des premiers foyers avant une trop forte pullulation.

Mesures préventives et lutte biologique (extrait E-phytia) :

- arrachage en présence de populations élevées de ravageurs,
- contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri,
- produire les plants dans un abri insect-proof,
- installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris,
- désherber la serre et ses abords,
- détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux jaunes englués posés au-dessus de la culture dès l'introduction des plants,
- utiliser des auxiliaires tels que les insectes *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus* (ces deux insectes sont surtout efficaces sur *Trialeurodes vaporariorum*, *Eretmocerus mundus* (essentiellement efficace sur *Bemisia tabaci*) et *Macrolophus caliginosus*).

- **Moisissure grise (*Botrytis cinerea*)**

Même si depuis un mois, le contexte météorologique n'est plus favorable (contrairement au climat des 3 premières semaines de juin), on note encore d'assez nombreux cas de botrytis.

Les descriptifs des symptômes et les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).

Mesures préventives : la gestion du climat de l'abri, la limitation des blessures lors des opérations culturales et la gestion de la fertilisation azotée sont essentielles dans la maîtrise du risque vis-à-vis de cette maladie.



Symptômes sur tige

(Crédit Photo : Benoit VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : dans le cadre de tours de plaine, on observe des symptômes sur de nombreux sites. Le risque est accentué, si les serres ont été peu ventilées durant la période fraîche et humide de début juin. Actuellement, les conditions sèches sont peu favorables à cette maladie. Pour limiter le risque, on peut prévoir les effeuillages lors des périodes sèches qui favorisent la cicatrisation.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Pas de nouvelle observation. Les températures élevées bloquent les cycles de ce champignon.

Evaluation du risque : les conditions actuelles (air sec, absence de condensation, températures élevées...) ne sont pas favorables à ce champignon. Un risque pourrait apparaître dans le cas d'une humectation prolongée du feuillage.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

Seul un site a piégé de la mouche de la carotte (et à un niveau très faible).



Évaluation du risque : pour la carotte, le vol (le risque) est très faible (un seul site, avec une seule mouche). Pour le céleri-rave, le risque est nul à faible sur le secteur de la Vallée de l'Arnoult.

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle													
		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Carotte	1	0	1	1	2	1	0	3	2	2	3	3	0	1	0
	2		0		0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	1
	3					1	2	0	0	0	0	0	0	1	0
	7							0	2				5	4	
	8										0	0		0	
	9											0	0	0	
	10												0		0
Céleri	4					0	2	1	0	0	0	0	1	1	0
	5					0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	6					0	0	1	0	1	1	0	0	1	0

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Des symptômes ont été observés dans une des 3 parcelles suivies. Malgré l'absence de risque calculé par le modèle et des conditions sèches, les pratiques d'irrigation peuvent peut-être expliquer ce cas (durée d'humectation du feuillage ou orientation de la parcelle).

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations du 1^{er} avril, les cycles du champignon au 24 juillet, sont :



Symptômes de septoriose
(Crédit Photo : ACPEL)

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	3	Sorties de taches du cycle 3 calculées pour le 14 août
Mansle (16)	3	Sorties de taches du cycle 3 calculées pour le 14 août
Agressais (86)	4	Sorties de taches du cycle 4 calculées pour le 06 août

Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

Évaluation du risque : pour les 3 sites, le nombre de cycles à risque est atteint (à partir du 3^{ème} cycle). La prise en compte de la date de sortie des taches est importante. En effet, c'est à la sortie des taches, qu'une dissémination se produit (pas avant pour le cycle en question).

Il est important de surveiller et de repérer les premiers foyers (ils pourraient passer inaperçus et compliquer la situation par la suite).

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1^{er} avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

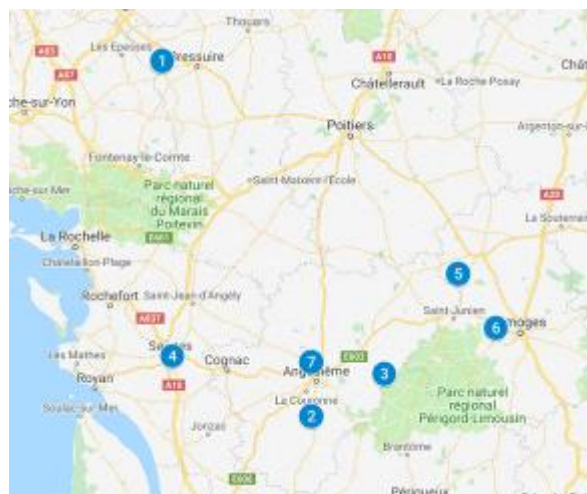
Alliacées

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels (surtout en AB), ce ravageur doit être suivi (réseau de suivi sur des plants de ciboulette).

La mise en place de plants de ciboulette permet de suivre les piqûres de nutrition qui témoignent de l'activité du ravageur sur le poireau.

Piqûres de nutrition sur ciboulette :						
Nombre de pieds touchés (%)						
Site	28	29	30	31	32	33
1						
2	0	0				
3	0					
5		0				
6		0				
7		0				
Ou présence / absence (O/N)						
4	N	N				



Évaluation du risque : pour les sites suivis, il n'est pas noté d'activité récente de cette mouche.

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Actuellement, le réseau de piégeage est opérationnel sur 6 sites (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée). Cette semaine, on n'observe pas de capture significative.

Site	Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges				
	25	26	27	28	29
1	6	0	0	0	
2			0	0	1
3				13	
4					0
5					0
6					0



Piège delta et capsule de phéromones (Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : le risque semble faible, mais à surveiller sur le secteur Charente.

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Des piqûres de thrips sont observées sur les 2 sites suivis en Haute-Vienne. L'intensité d'atteinte des feuilles est faible. De même, peu d'insectes sont observés (malgré les conditions sèches et chaudes favorables au Thrips).

Évaluation du risque : le risque est présent sur 2 des 7 sites suivis (niveau faible d'observation).

Autres légumes

Généralement, les températures élevées et une atmosphère sèche ne sont pas favorables au développement de maladies fongiques. Sauf pour les cultures de cucurbitacées sous abris, où l'on peut voir de l'oïdium en lien avec les pratiques de brumisation.

Par contre, les extrêmes ne sont pas non plus favorables aux cultures. Sous les abris, les excès de chaleur conduisent à différentes problématiques :

- Des coups de soleil sur fruits (poivron, tomate),
- Des nécroses apicales (ou « cul noir ») sur poivron et tomate,
- Des phénomènes de coulure de fruits,
- De mauvaises colorations sur fruits de tomates et des collets verts accentués.

Le « blanchiment » et la bonne gestion de l'aération des abris permettent de limiter une partie des problématiques rencontrées.

D'un point de vue sanitaire on note particulièrement :

- Sur aubergine : verticilliose de plus en plus présente,
- Sur courgette et concombre : oïdium de façon précoce et du botrytis sur fruits,
- Sur concombre et aubergine : des attaques d'acariens (plus ou moins fortes suivant les parcelles),
- Sur différents légumes : de plus en plus de thrips et acariens sous tunnels non brumisés,
- Sur poivron : noctuelles,
- Sur choux en plein-champ, mais plus généralement pour les cultures sous abris : les aleurodes sont fortement présents,
- Sur crucifères en général : les altises occasionnent des dégâts notables sur les jeunes cultures,

• Un focus sur punaises (plusieurs espèces)

Sur aubergine et concombre, sur l'ensemble des secteurs, il est noté la présence de punaises et notamment *Nezara viridula*. Pour certaines exploitations, les dégâts sont significatifs.

Le descriptif des dégâts, la biologie de ce parasite et les moyens de biocontrôle sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).



Dégâts de punaises sur tomate et photo de *Nezara viridula*

(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)

• **Quelques illustrations**



Symptômes de nécrose apicale
(Crédit Photo : T. MASSIAS - CDA 17)



Œufs de doryphore
(Crédit Photo : S. SICAIRE, CDA16)



Défoliation par les larves
(Crédit Photo : ACPEL)



Aleoïdes dans un repli de chou vert
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



Aleoïdes (mouche blanche très présente sous abris)
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



Acariens sur concombre
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



Oïdium sur concombre
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



Oïdium sur feuilles de courgette
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



Chou attaqué par les altises
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



Botrytis et sclérotinia sur aubergine
(Crédit Photo : G. MONNET - CDA86)



Botrytis sur concombre
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



Sclérotinia sur concombre
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)

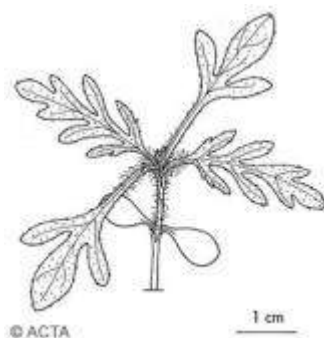
Ambroisie, une plante à surveiller

L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles. Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...).

La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

• Liste des produits de biocontrôle

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 10-07-2019 : [ICI](#)

Notes nationales et informations

• Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifié d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en oeuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

• Abeilles



Les abeilles butinent, protégeons les Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic** [ICI](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "